

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS351

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 6

I. - Au début de l'alinéa 9, substituer à la référence :

« 5° »,

la référence :

« II ».

II. - En conséquence, à l'alinéa 10, substituer à la référence :

« 6° »,

la référence :

« III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.